



Situation de déplacement en Haïti – Round 9

Photo de couverture : Distribution des articles non alimentaires dans un site spontané dans la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince © Antoine Lemoine, novembre 2024

Ces activités de collecte des données
sont soutenues par :



USAID
DU PEUPLE AMÉRICAIN



Cofinancé par
l'Union européenne



United Nations
CERF

Décembre 2024



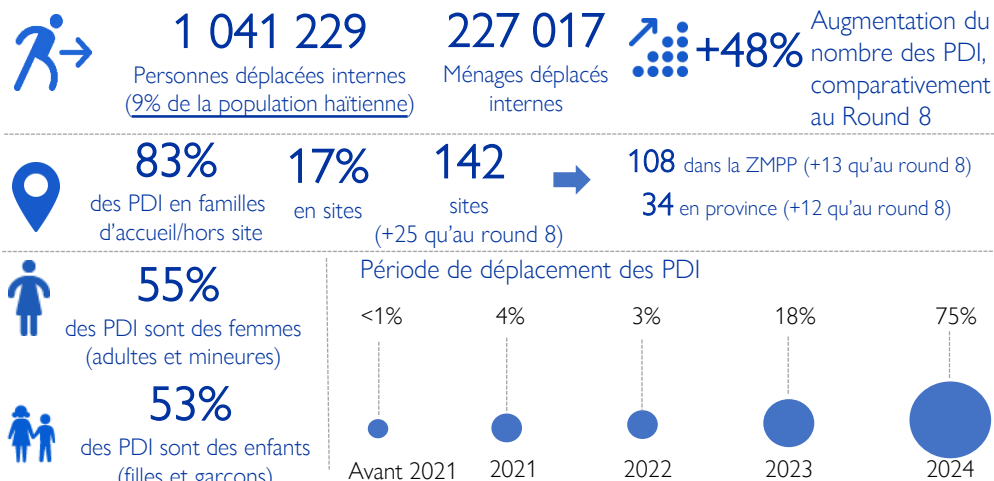
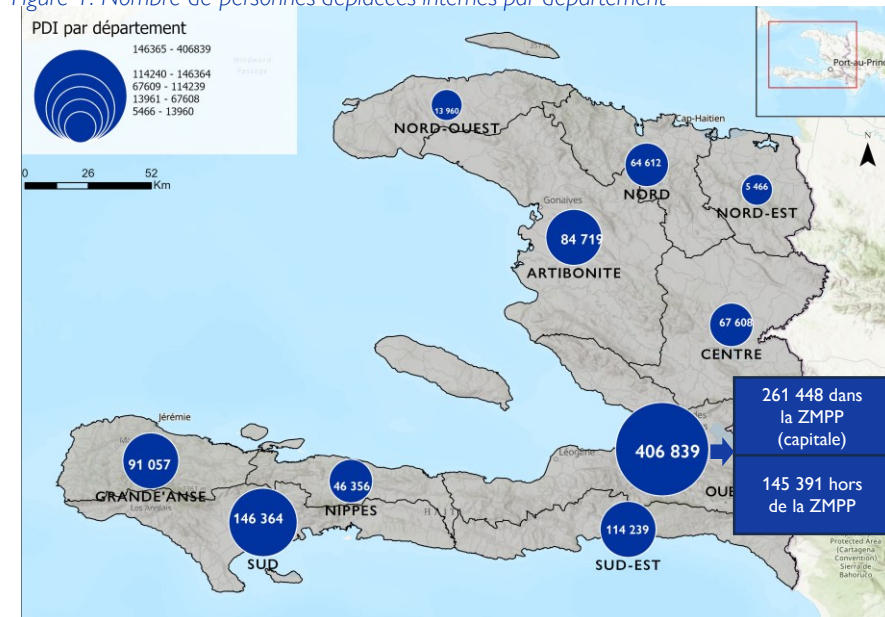
OIM
ONU MIGRATION

TABLE DES MATIÈRES

APERÇU DES RÉSULTATS CLÉS	3
PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES	
DÉSAGRÉGATION PAR ÂGE ET SEXE	4
LIEUX D'ACCUEIL DES PDI	5
ÉVOLUTION DE LA SITUATION DE DÉPLACEMENT ENTRE 2022 ET 2024	7
VARIATIONS ENTRE ROUNDS 8 ET 9	8
PROVENANCE DES PDI	10
RAISONS ET PÉRIODE DE DÉPLACEMENT	11
BESOINS PRIORITAIRES	12
FOCUS SUR LA ZONE MÉTROPOLITAINE DE PORT-AU-PRINCE	13
FOCUS SUR LES COMMUNES DE L'OUEST HORS ZMPP	17
FOCUS SUR LE GRAND SUD	18
FOCUS SUR L'ARTIBONITE	19
FOCUS SUR LE CENTRE	20
FOCUS SUR LE GRAND NORD	21
PERSONNES RETOURNÉES ANCIENNES PDI	22
MÉTHODOLOGIE	23

APERÇU DES RÉSULTATS CLÉS

Figure 1. Nombre de personnes déplacées internes par département



1. Ce nouvel exercice (Round 9) de la matrice de suivi de déplacement indique une présence 1 041 000 personnes en situation de déplacement en Haïti, soit une augmentation de 48% comparativement à l'exercice précédent ([Round 8 – Septembre 2024](#)). Les violences armées survenues durant le dernier trimestre 2024 dans plusieurs localités du pays sont la raison de cette augmentation, notamment dans la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPP; la capitale du pays), la commune de l'Arcahaïe et dans le département de l'Artibonite. Les PDI en Haïti représente 9% de la population haïtienne ([chiffres de la population : UNFPA, 2024](#))

2. Contrairement aux exercices précédents où le nombre de PDI avait plus augmenté en province que dans la ZMPP du fait des flux importants des personnes de la capitale vers les provinces, cet exercice montre une augmentation légèrement plus importante dans la capitale qu'en province : le nombre de PDI dans la capitale a augmenté de 51%, contre 47% en province¹.

3. En province, les augmentations majeures sont à noter dans le département de l'Artibonite où le nombre de PDI a presque doublé (une augmentation de 90%), ainsi que dans les communes situées hors de la capitale dans le département de l'Ouest (notamment celles de Léogâne, Cabaret et Arcahaïe) où le nombre de PDI a augmenté de 109%. Au total ce sont 75% des PDI qui sont accueillis en province, tandis que 25% sont dans la capitale.

4. Bien que le nombre de sites ait augmenté, passant de 117 sites en septembre 2024 à 142 sites en décembre, la répartition des PDI entre ceux qui sont en sites et ceux qui sont hors site est restée la même qu'au Round 8 : 83% des PDI sont hors sites (en familles d'accueil notamment) et 17% sont dans des sites.

5. La ZMPP reste la zone où la majorité des PDI sont dans des sites (65% des PDI dans la capitale sont dans des sites) alors qu'en province, 99% des PDI sont hors sites. Ainsi, sur les 142 sites dans le pays, 108 sont situés dans la ZMPP et 34 en province.

6. Les besoins principaux exprimés par les informateurs clés dans les lieux accueillant les PDI sont, par ordre décroissant de priorité, la nourriture, les moyens de subsistance, la santé, les abris et l'eau. Il est à noter une différence des besoins exprimés par les PDI en site et par les PDI hors site. Dans les lieux d'accueil des PDI hors site, le top 5 des besoins a été la nourriture, les moyens de subsistance, la santé, les abris et l'eau, alors que dans les sites il s'agissait de la nourriture, des moyens de subsistance, de l'eau, de la santé et des abris.

1. Le terme « province » désigne toutes les zones du pays en dehors de la ZMPP, la capitale du pays

DÉSAGRÉGATION PAR ÂGE ET SEXE DES PDI

Figure 2. Désagrégation par âge et sexe des PDI

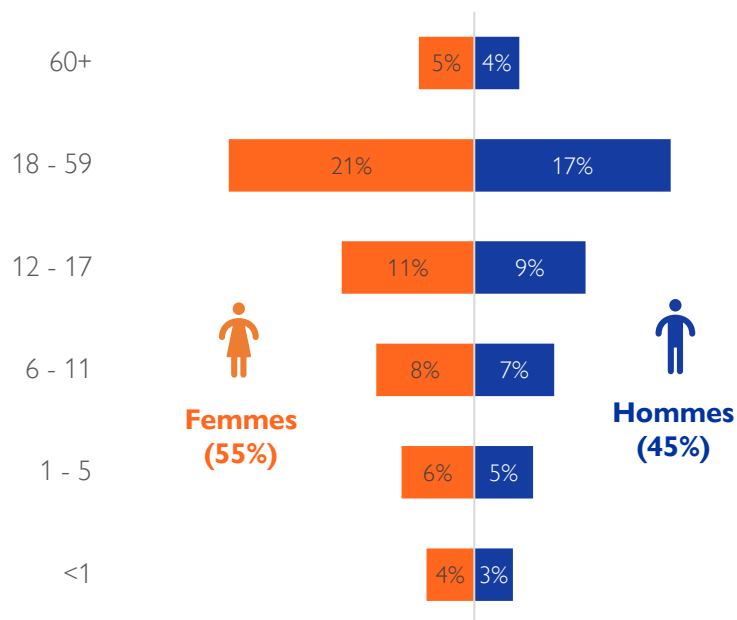
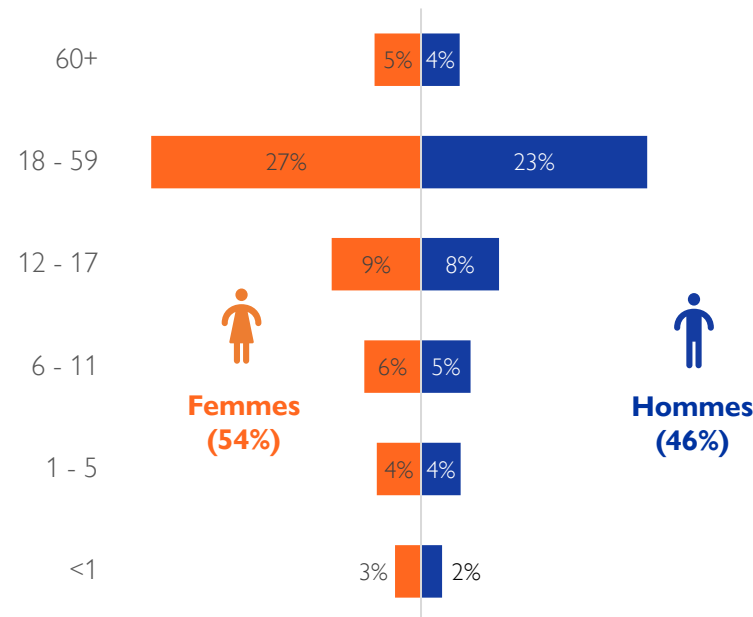


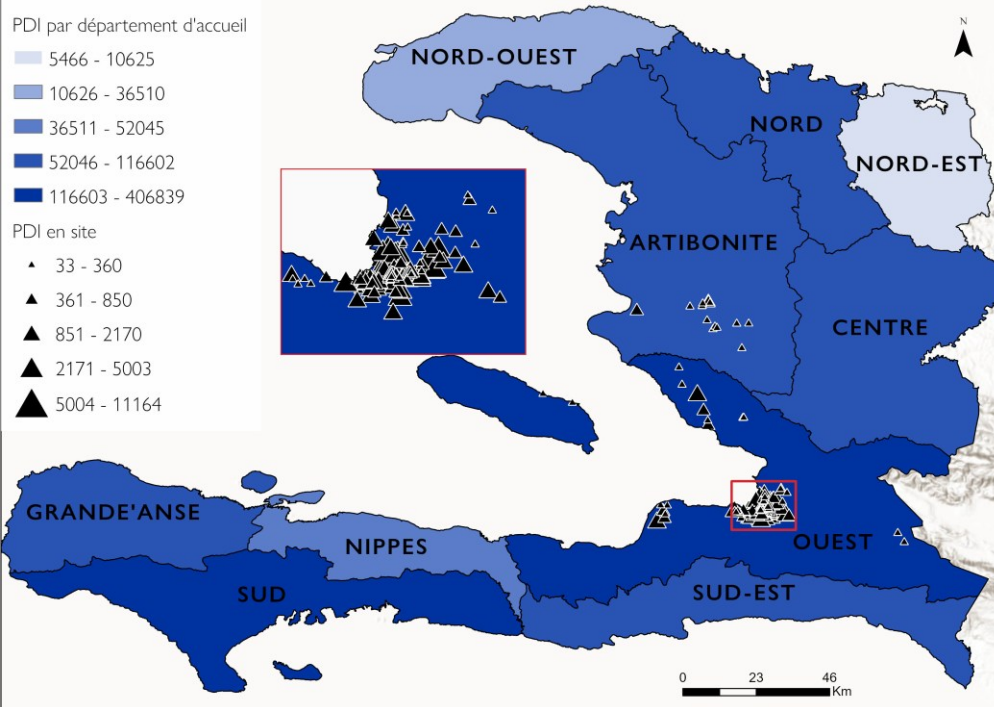
Figure 3. Désagrégation par âge et sexe des PDI uniquement en site



Plus de la moitié des PDI (55%) sont des femmes (adultes et mineures) et 52% sont des enfants (filles et garçons). Par ailleurs, dans les sites, la proportion des enfants est moindre : sur l'ensemble des PDI accueillis dans les sites, 41% sont des enfants. En effet, vue la sévérité des conditions de vie dans les sites, les PDI se séparent souvent de leurs enfants, préférant les envoyer chez des proches dans la ZMPP ou en province.

LIEUX D'ACCUEIL DES PDI

Figure 4. Départements d'accueil des PDI



La majeure partie des PDI sont accueillis en province* (75% contre 25% dans la ZMPP). L'Ouest est le premier département d'accueil des PDI (39% des PDI du pays), dont 261 448 (25% des PDI du pays) sont accueillis dans les quartiers de la capitale et 145 391 (14%) sont localisées dans les communes hors de la capitale, principalement à Léogâne, Cabaret et Arcahaie.

La quasi-totalité des PDI en province (99%) sont accueillis en dehors des sites, soit en famille d'accueil soit en location, pendant que dans la capitale, la majorité est accueillie dans des sites spontanés (65% des PDI dans la capitale). Sur les 142 sites spontanés, 108 sites (76%) sont situés dans la capitale et le reste en province : 16 dans l'Artibonite et 18 dans les communes de l'Ouest hors de la capitale dont 6 à Arcahaie, 6 à Léogâne, 2 à Anse-à-Galets, 2 à Cabaret et 2 à Ganthier.

* Le terme « province » désigne toutes les zones du pays en dehors de la ZMPP

Figure 5. Nombre et proportion des PDI par zone d'accueil

Zones d'accueil		# de ménages déplacés internes	# de PDI	% de PDI
Ouest (39%)	ZMPP	64 543	261 448	25%
	Hors ZMPP	26 549	145 391	14%
Grand Sud (39%)	Sud	32 476	146 364	14%
	Sud-Est	26 547	114 239	11%
	Grande'Anse	17 461	91 057	9%
	Nippes	11 904	46 356	5%
Artibonite (8%)	Artibonite	18 876	84 719	8%
Centre (6%)	Centre	13 846	67 608	6%
Grand Nord (8%)	Nord	10 209	64 621	6%
	Nord-Ouest	3 091	13 960	1%
	Nord-Est	1 515	5 466	1%
TOTAL		227 017	1 041 229	100%

Figure 6. PDI hors site/familles d'accueil vs en site par zone d'accueil

Zones d'accueil		# de PDI	# de PDI hors site	# de PDI en site	# de sites
Ouest	ZMPP	261 448	35%	65%	108
	Hors ZMPP	145 391	96%	4%	18
Grand Sud	Sud	146 364	100%	0%	0
	Sud-Est	114 239	100%	0%	0
	Grande'Anse	91 057	100%	0%	0
	Nippes	46 356	100%	0%	0
Artibonite	Artibonite	84 719	96%	4%	16
Centre	Centre	67 608	100%	0%	0
Grand Nord	Nord	64 621	100%	0%	0
	Nord-Ouest	13 960	100%	0%	0
	Nord-Est	5 466	100%	0%	0
TOTAL		1 041 229	83%	17%	142

Figure 7. Nombre de PDI par commune d'accueil (admin 2)

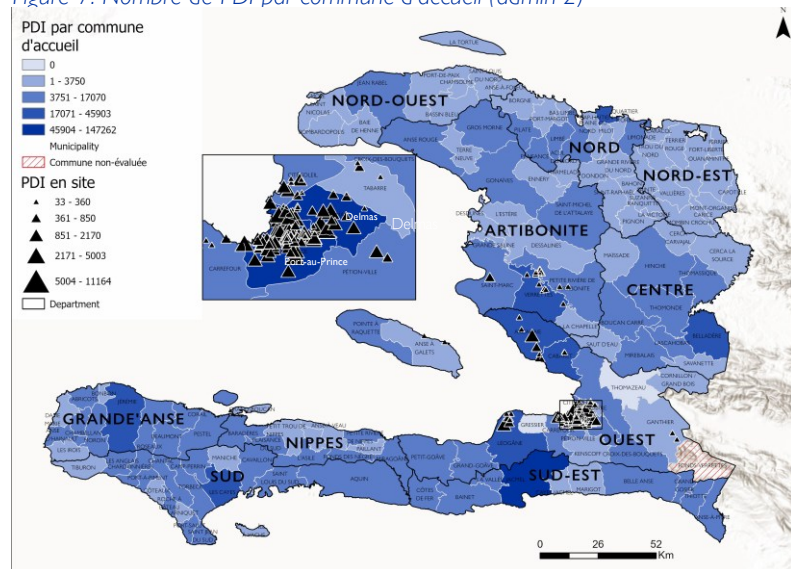


Figure 8. Nombre de PDI par section communale d'accueil (admin 3)

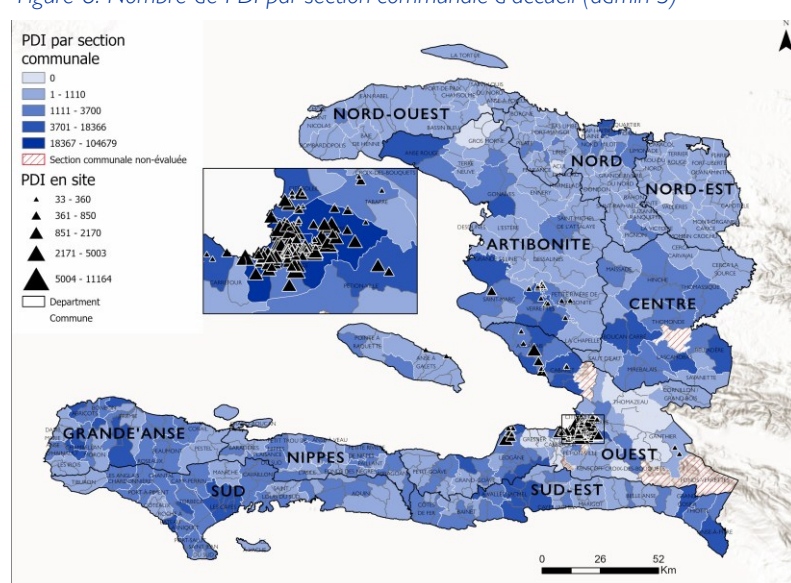


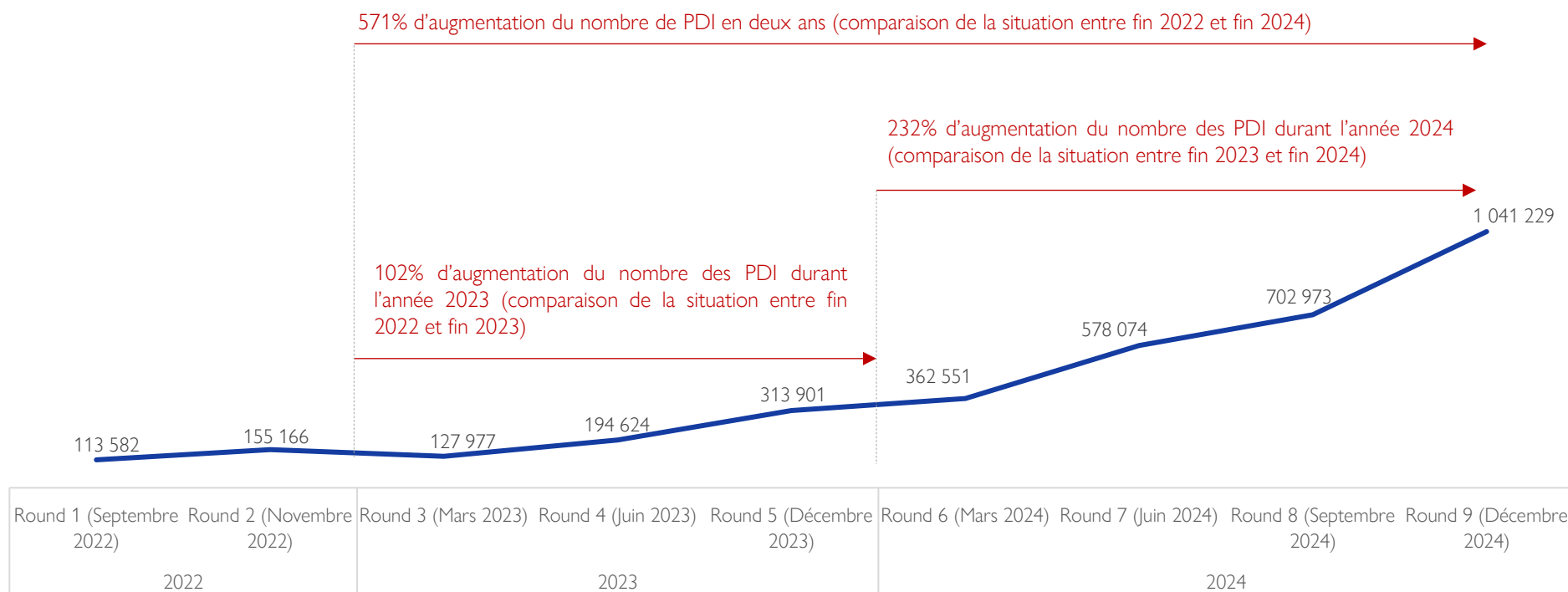
Figure 9. Top 7 des communes d'accueil des PDI

Commune	Département	# des PDI	% des PDI du pays
Port-au-Prince	Ouest	147 262	14%
Delmas	Ouest	79 619	8%
Jacmel	Sud-Est	50 131	5%
Léogâne	Ouest	45 106	4%
Les Cayes	Sud	39 136	4%
Cabaret	Ouest	37 131	4%
Arcahaie	Ouest	28 764	3%
Verrettes	Artibonite	26 865	3%
Cap-Haïtien	Nord	23 533	2%
Jérémie	Grande'Anse	21 077	2%

La commune de Port-au-Prince continue d'être la première commune d'accueil des PDI dans le pays, avec 14% des PDI qui y sont accueillies. Il s'agit en quasi-totalité de PDI qui se sont déplacées entre différents quartiers de la même commune.

Par ailleurs, il est à souligner que cette commune est aussi la première commune de provenance des PDI dans le pays : un peu plus d'un tiers des PDI dans le pays sont venus des quartiers situés dans la commune de Port-au-Prince (voir la page 10 pour plus de détails sur la provenance des PDI).

Figure 12. Evolution de la situation de déplacement entre 2022 et 2024



Depuis le début de ces activités de suivi des déplacements en 2022 jusqu'en décembre 2024, le nombre des PDI dans le pays a augmenté de 571%. L'année 2024 est celle pour laquelle la plus grande augmentation a été observée : entre fin 2023 et fin 2024, le nombre de PDI est passé de 313 901 à 1 041 229, soit une augmentation de 232%. Plusieurs épisodes de violences se sont déroulés en 2024, ce qui explique cette importante augmentation (voir pages 8 et 9), notamment les violences généralisées dans la capitale entre mars et avril 2024, ayant conduit à la fermeture de l'aéroport de Port-au-Prince en mars 2024 pendant près de 3 mois² ainsi qu'à des flux massifs des populations de la capitale vers les provinces³; les attaques armées dans la commune de Gressier durant le deuxième trimestre 2024 qui ont quasiment vidé celle-ci de sa population⁴; celles dans la commune de Ganthier durant la troisième trimestre 2024⁵; et pendant le quatrième trimestre de l'année les violences généralisées dans la capitale⁶, ayant conduit à une nouvelle fermeture de l'aéroport de Port-au-Prince, les attaques dans la commune de l'Arcahaie⁷ ainsi que dans le département de l'Artibonite⁸.

Figure 10. Variation du nombre de PDI entre les Round 8 et 9, par zone d'accueil

Zones d'accueil		# de PDI au Round 8	# de PDI au Round 9	% de variation	# de sites au Round 8	# de sites au Round 9
Ouest	ZMPP	173 156	261 448	+51%	95	108
	Hors ZMPP	69 519	145 391	+109%	15	18
Grand Sud	Sud	116 602	146 364	+26%	0	0
	Sud-Est	82 366	114 239	+39%	0	0
	Grande'Anse	79 722	91 057	+14%	0	0
	Nippes	36 510	46 356	+27%	3	0
Artibonite	Artibonite	44 566	84 719	+90%	3	16
Centre	Centre	52 045	67 608	+30%	0	0
Grand Nord	Nord	35 316	64 621	+83%	0	0
	Nord-Ouest	10 625	13 960	+31%	1	0
	Nord-Est	2 546	5 466	+115%	0	0
TOTAL		702 973	1 041 229	+48%	117	142

Le nombre de PDI entre les Round 8 et 9 a augmenté de 48%, passant de 702 973 à 1 041 229 à cause de plusieurs incidents sécuritaires survenus durant le dernier trimestre de l'année 2024 (voir la page 9 pour plus de détails).

Les augmentations les plus importantes ont été observées dans les communes de l'Ouest hors de la capitale (109% d'augmentation), notamment dans les communes de Léogane, Arcahaie et Cabaret, ainsi que dans les départements de l'Artibonite (90%) et dans la ZMPP (51%).

Figure 11 Variations du nombre des PDI dans la capitale vs en province

Zones d'accueil	# des PDI au Round 8	# des PDI au Round 9	% de variation	# des sites au Round 8	# des sites au Round 9
ZMPP	173 156	261 448	+51%	95	108
Provinces	529 817	779 781	+47%	22	34
TOTAL	702 973	1 041 229	+48%	117	142

Contrairement aux rounds précédents, le Round 9 démontre une augmentation plus importante du nombre de PDI dans la capitale par rapport à la province. Le nombre de PDI dans la capitale a augmenté de 51%, contre 47% en province. En effet, la situation de violence généralisée survenue dans la capitale entre octobre et décembre 2024 a poussé de nombreuses populations à se déplacer. Plusieurs zones qui n'avaient pas subi d'attaques par le passé en ont subi, poussant leurs résidents à se déplacer.

Les zones fournissant un sentiment relatif de sécurité deviennent de moins en moins nombreuses dans la capitale, et quitter la capitale est de plus en plus difficile car les routes pour quitter la capitale et partir en province sont contrôlées par les gangs. Ceci pourrait expliquer l'augmentation des PDI dans la capitale où ils sont accueillis dans des zones très denses vu le manque d'options d'endroits sécurisés où se réfugier. Le nombre des sites spontanés accueillant les PDI dans la capitale est passé à 108 (13 de plus par rapport au round 8), des sites dans lesquels les PDI vivent dans une grande promiscuité et font face à plusieurs défis multisectoriels.

Figure 13. Zones principales de provenance des déplacements massifs observés en 2024 par le suivi des urgences de l'OIM

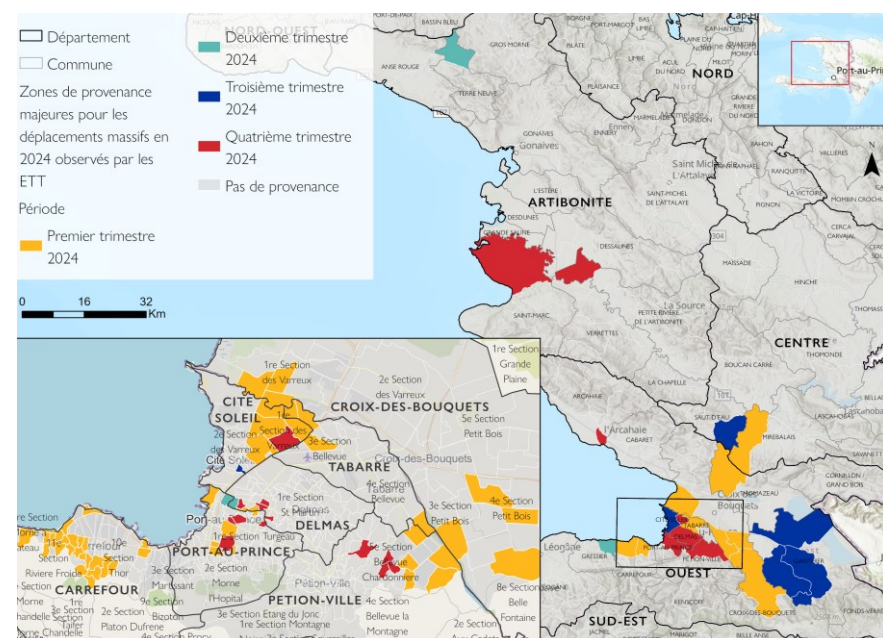
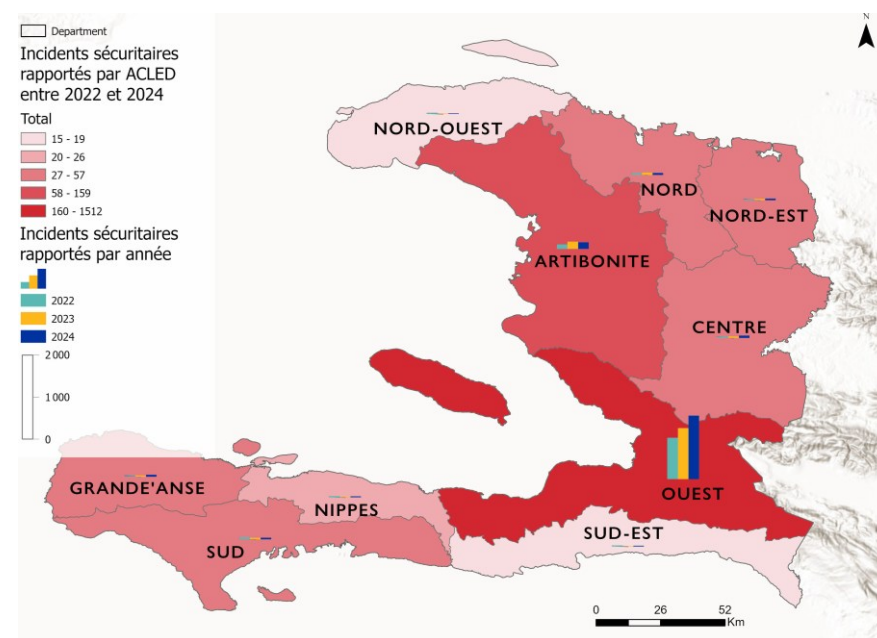


Figure 14. Incidents sécuritaires entre 2022 et 2024 (source: ACLED)



Les événements majeurs ayant conduit à une augmentation importante du nombre de PDI en 2024 sont les violences généralisées dans la capitale entre mars et avril 2024, ayant conduit à la fermeture de l'aéroport de Port-au-Prince en mars 2024 pendant près de 3 mois² ainsi qu'à des flux massifs des populations de la capitale vers les provinces³; les attaques armées dans la commune de Gressier durant le deuxième trimestre 2024 qui ont quasiment vidé celle-ci de sa population⁴; celles dans la commune de Ganthier durant la troisième trimestre 2024⁵; et pendant le quatrième trimestre les violences généralisées dans la capitale⁶, ayant conduit à une nouvelle fermeture de l'aéroport de Port-au-Prince, les attaques dans la commune de l'Arcahaie⁷ ainsi que dans le département de l'Artibonite⁸.

Au cours des trois dernières années, l'année 2024 a été celle pendant laquelle les incidents sécuritaires ont été les plus nombreux : en effet, le Projet de données sur la localisation et les événements des conflits armés (ACLED) a rapporté 4 942 incidents en Haïti sur cette période, dont 1 342 en 2022 (27%), 1 629 en 2023 (33%) et 1 971 (40%) en 2024⁹. La majorité de ces incidents (75%) ont eu lieu dans le département de l'Ouest, notamment dans la capitale (la ZMPP), ainsi que dans l'Artibonite (9%).

2. https://www.lemonde.fr/international/article/2024/05/20/en-haiti-reouverture-de-l-aeroport-de-port-au-prince-apres-trois-mois-de-fermeture_6234471_3210.html

3. Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), juin 2024 (Round 7), Evaluations de la situation de déplacement en Haïti. OIM Haïti

4. Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), septembre 2024 (Round 8), Evaluations de la situation de déplacement en Haïti. OIM Haïti

5. Suivi des urgences 45.1 et 46, OIM Haïti

6. Suivi des urgences 51.2, 52.2 et 53.1, OIM Haïti

7. Suivi des urgences 50.1, OIM Haïti

8. Suivi des urgences 49.1 et 54, OIM Haïti

9. ACLED

PROVENANCE DES PDI

Figure 15. Nombre de PDI par département de provenance (admin 1)

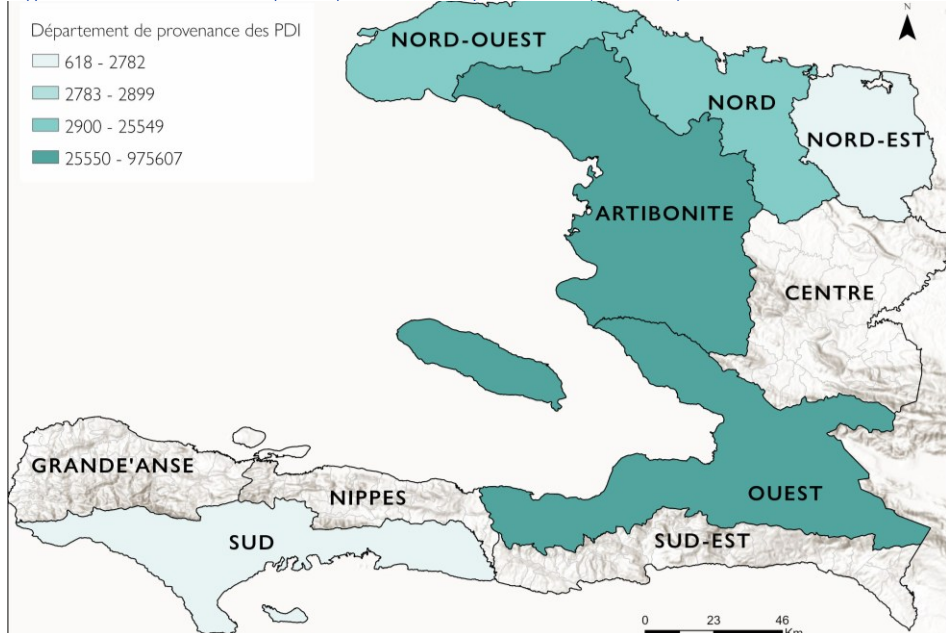


Figure 16. Nombre de PDI par commune de provenance (admin 2)

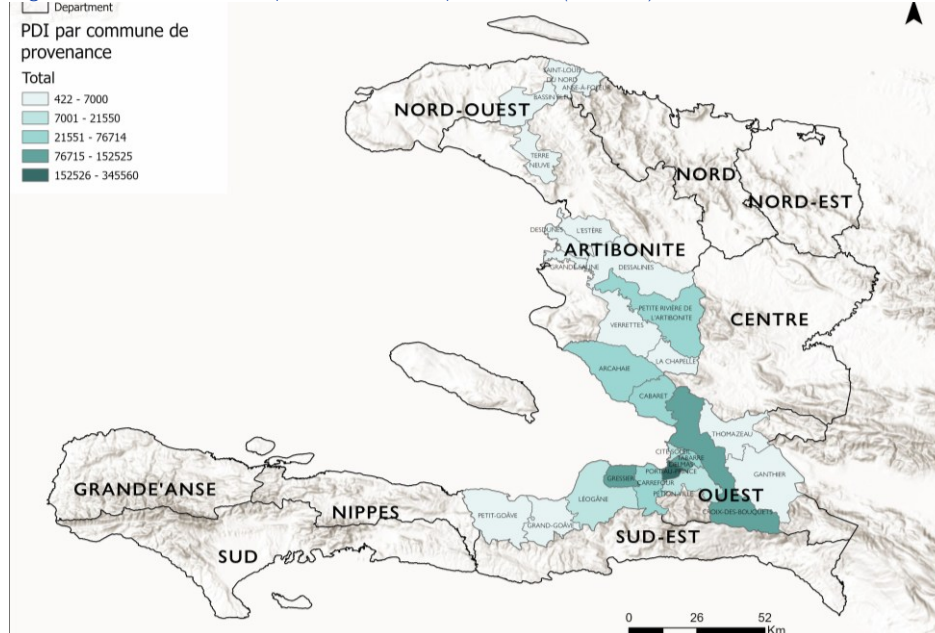
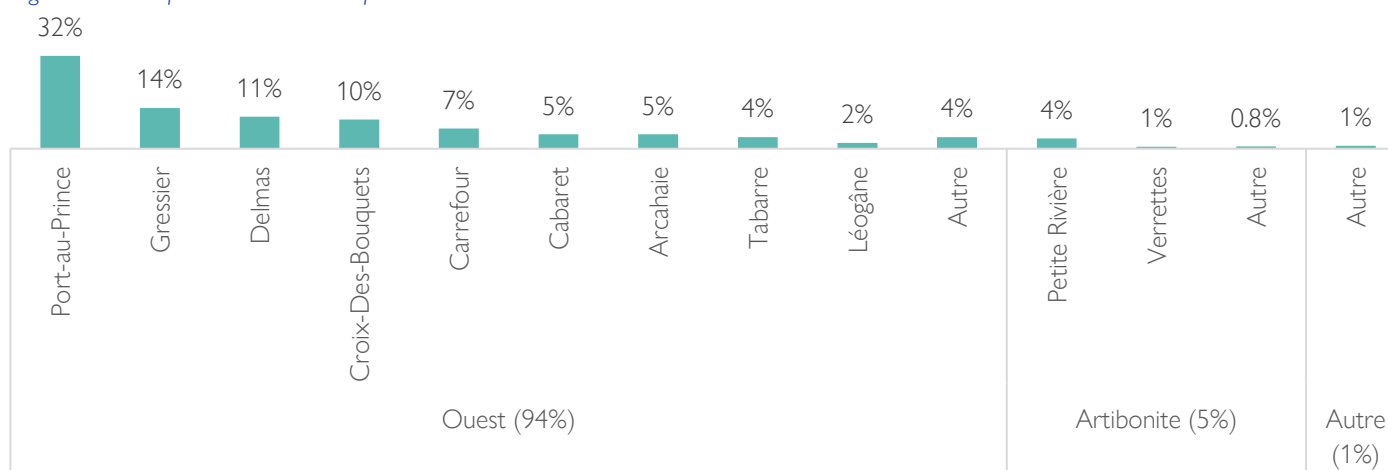


Figure 17. Principales communes de provenance des PDI

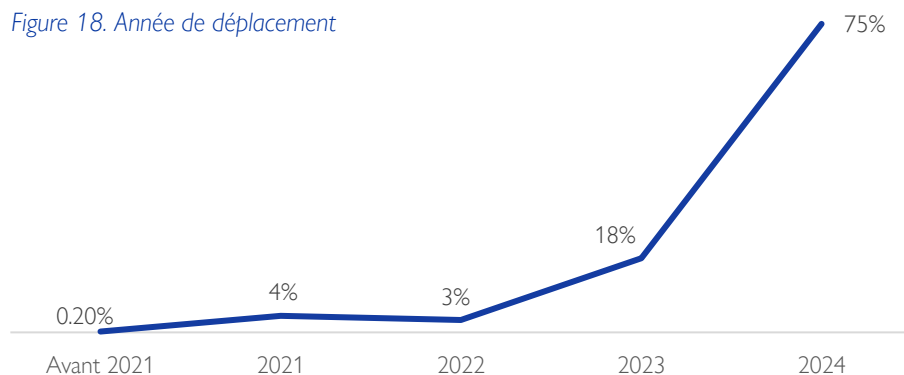


Les zones situées dans le département de l'Ouest constituent la zone de provenance de la vaste majorité des PDI (94%) tandis que 5% proviennent du département de l'Artibonite.

L'épicentre des violences est le département de l'Ouest, en particulier la capitale du pays, la ZMPP, qui constitue la zone de provenance de plus de 65% des PDI dans le pays. La commune de Port-au-Prince constitue en elle-même la zone de provenance de près d'un tiers des PDI du pays (32%).

PÉRIODE DE DÉPLACEMENT

Figure 18. Année de déplacement



Il est à souligner que les périodes de déplacement sont celles des personnes toujours déplacées à ce jour, sans tenir compte des personnes qui étaient déplacées mais qui sont depuis rentrées chez elles. De ce fait, elle ne présente ni l'évolution globale ni le nombre cumulatif des déplacements pour une année donnée, mais rend compte des périodes marquant **le début de déplacement des personnes actuellement déplacées**.

L'année 2024 constitue la période de déplacement de la majorité des personnes qui sont actuellement déplacées, indiquant une **détérioration grandissante de la situation sécuritaire** durant cette année.

RAISONS DE DÉPLACEMENT

Figure 19. Raisons de déplacement des PDI

Raisons de déplacement des PDI	%
Attaque / Violence	97%
Déplacement préventif / Peur	2%
Catastrophe naturelle	1%

Les raisons liées aux violences constituent les motifs de déplacement de presque tous les PDI en Haïti : 97% suite aux attaques et 2% par peur de celles-ci.

BESOINS PRIORITAIRES

Figure 20. Besoins prioritaires des PDI (% des lieux d'accueil où chaque besoin a été mentionné parmi les 3 besoins prioritaires)

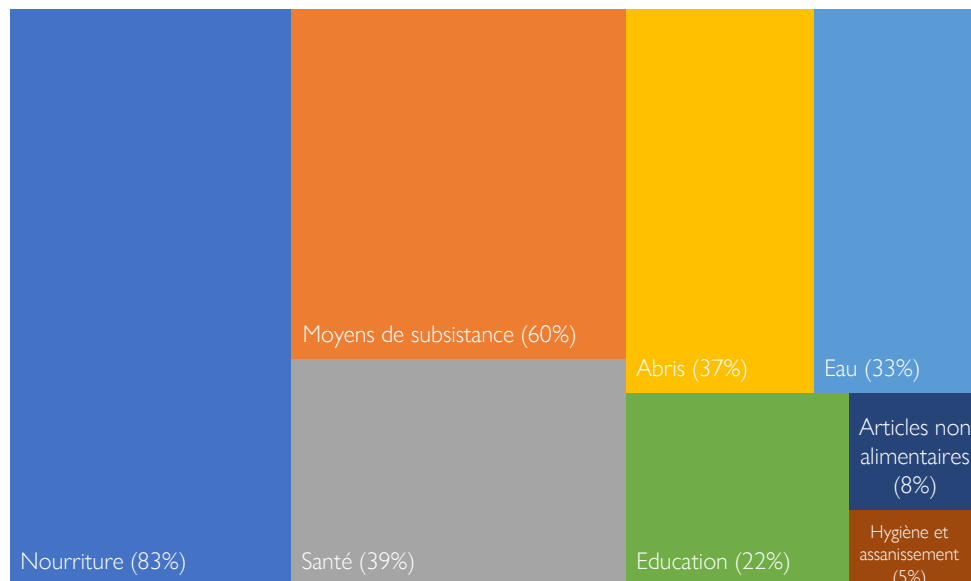


Figure 21. Besoins prioritaires des PDI hors sites

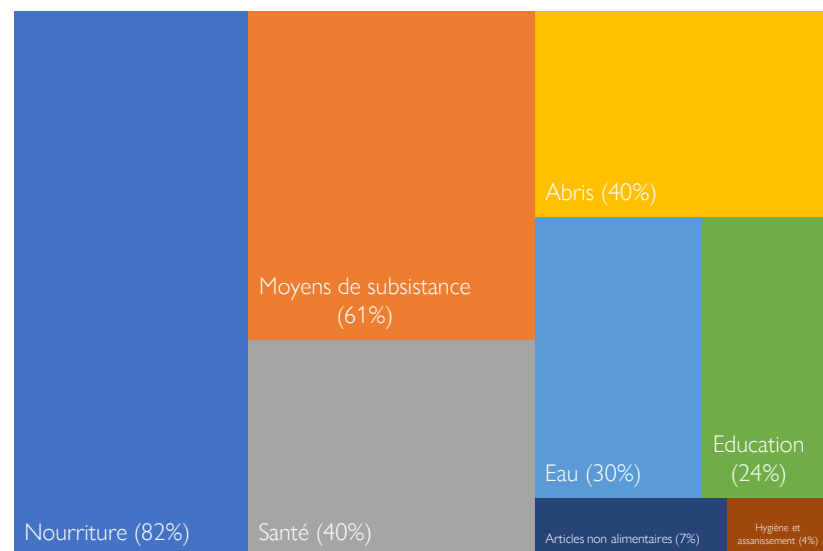
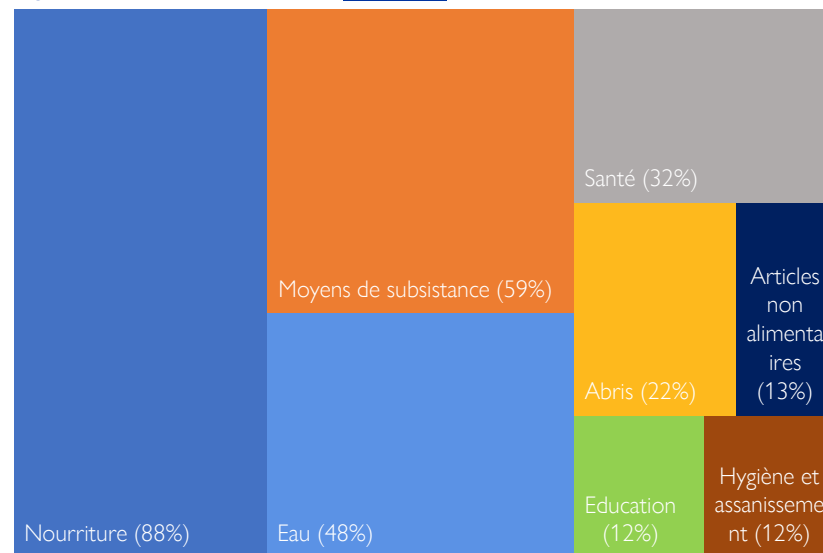


Figure 22. Besoins prioritaires des PDI en site



Le besoin en nourriture a été le plus mentionné dans les localités accueillant les PDI (dans 83% des localités). La dernière analyse du cadre Intégré de la Classification de la Sécurité Alimentaire (IPC), réalisée en septembre 2024, a montré une nette augmentation de la prévalence de l'insécurité alimentaire par rapport à celle réalisé en août 2023 : 48% de la population haïtienne sont en Phase 3 (crise alimentaire) ou plus de l'IPC contre 44% pour l'analyse d'août 2023.

L'accès aux moyens de subsistance (60%), aux soins de santé (39%) et aux abris (37%) ont été les plus mentionnés après la nourriture.

Par ailleurs, il est à noter certaines différences des besoins prioritaires entre les PDI hors sites et les PDI en site : les besoins en eau ont été plus mentionnés dans les sites qu'en dehors. D'autre part, les besoins en abris ont été particulièrement mentionnés dans les lieux d'accueil des PDI hors site.

FOCUS SUR LA ZONE MÉTROPOLITAINE DE PORT-AU-PRINCE

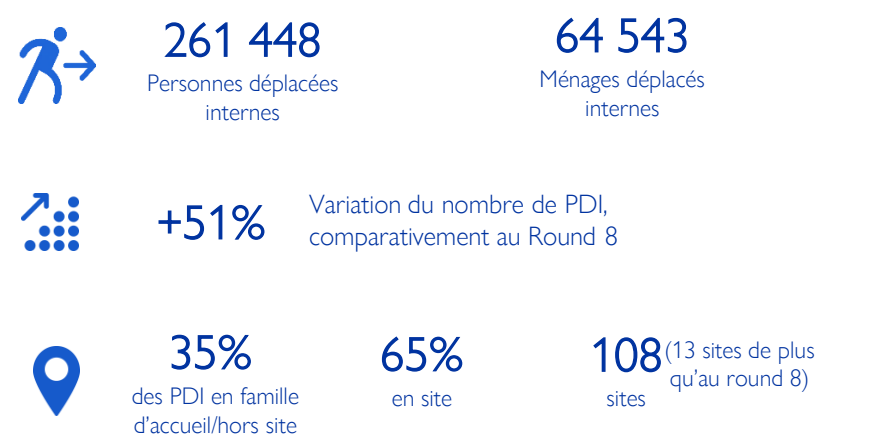


Figure 24. PDI par commune d'accueil dans la ZMPP

Communes	Ménages déplacés internes	Personnes Déplacées Internes	% des PDI
Port-au-Prince	35 232	147 262	56%
Delmas	20 516	79 619	31%
Cité Soleil	3 153	11 224	4%
Pétion-Ville	1 970	8 448	3%
Carrefour	2 169	8 415	3%
Croix-Des-Bouquets	873	4 282	2%
Tabarre	630	2 198	1%
TOTAL	64 543	261 448	100%

Figure 23. Evolution du nombre de PDI dans la ZMPP depuis 2022

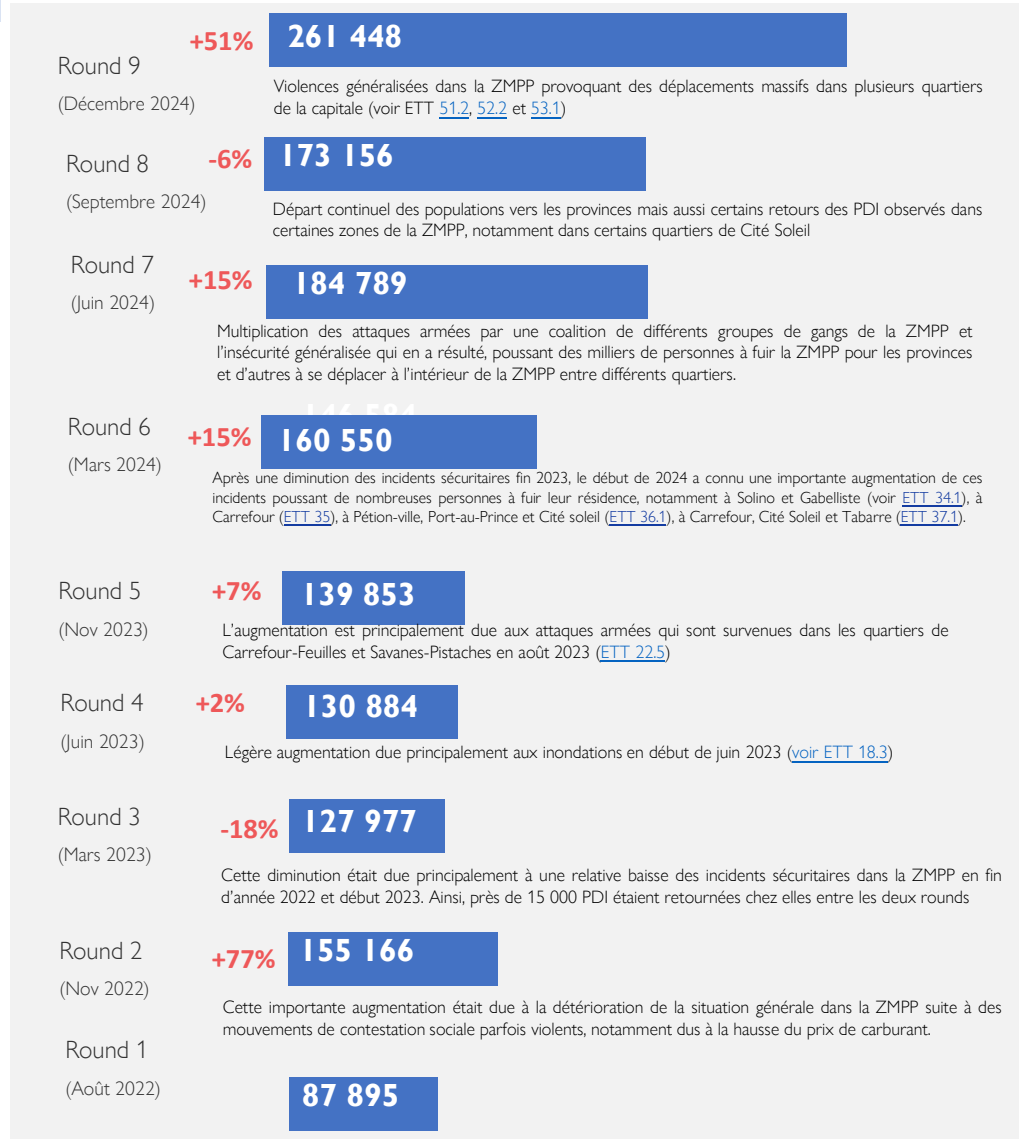


Figure 25. Situation de déplacement dans les quartiers de la ZMPP

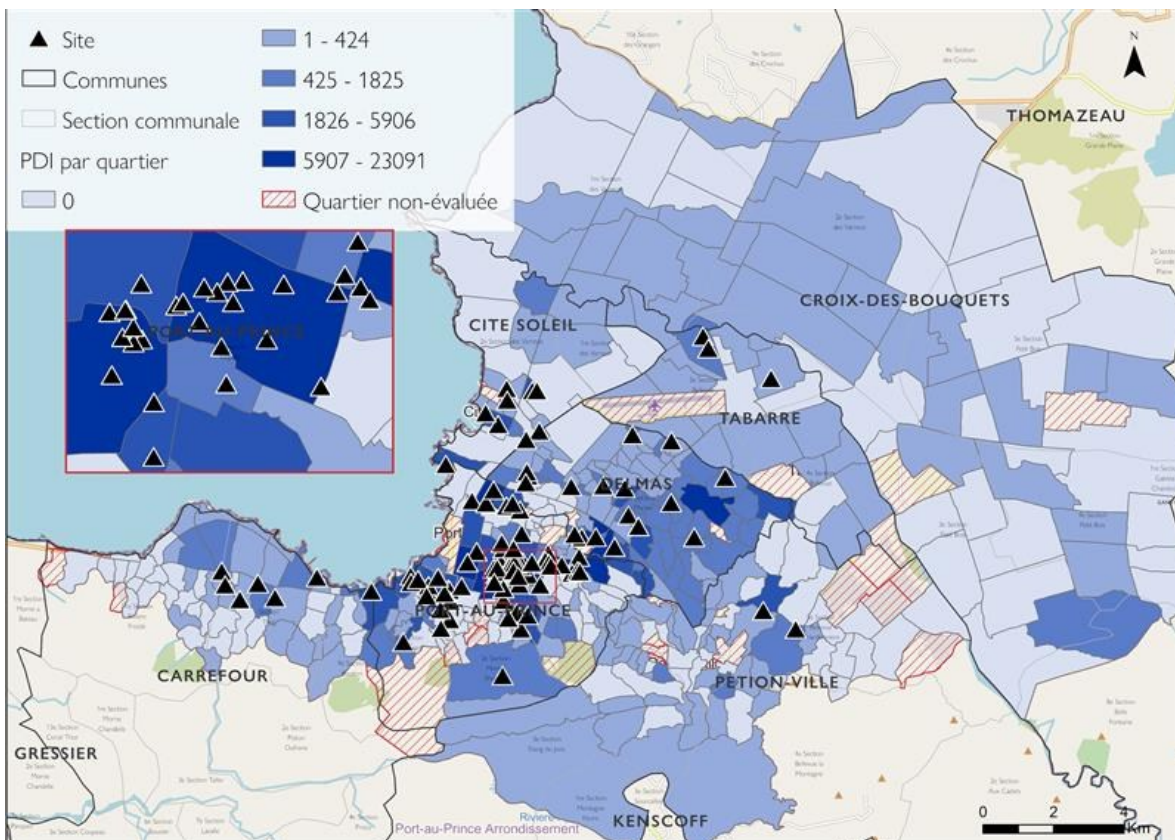


Figure 26. PDI en famille d'accueil vs en site par commune dans la ZMPP

Communes	# de PDI	PDI en familles d'accueil	PDI en sites	# de sites
Port-au-Prince	147 262	18%	82%	68
Delmas	79 619	56%	44%	20
Cité Soleil	11 224	29%	71%	9
Pétion-Ville	8 448	67%	33%	2
Carrefour	8 415	74%	26%	6
Croix-Des-Bouquets	4 282	100%	0%	0
Tabarre	2 198	69%	31%	3
TOTAL	261 448	39%	61%	108

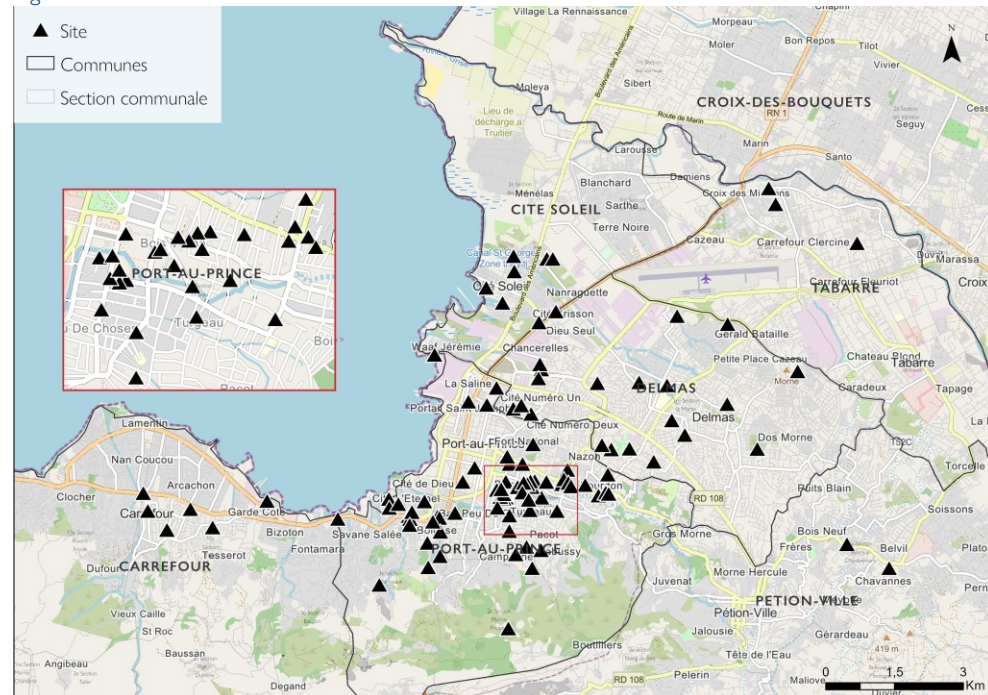
Figure 27. Top 5 des quartiers d'accueil des PDI dans la ZMPP

Quartier	Communes	# de PDI	% des PDI de la ZMPP
Bois Verna	Port-au-Prince	23 091	9%
Bas Peu de Chose	Port-au-Prince	13 503	5%
Morne-à-Tuf	Port-au-Prince	11 241	4%
Terrain Acra 1	Delmas	11 164	4%
Delmas 2 - Saint-Martin - Tokyo	Port-au-Prince	10 422	4%

Plus de la moitié des PDI (56%) dans la capitale sont accueillis dans la commune de Port-au-Prince, en majorité dans des sites spontanés : sur les 108 sites dans la capitale, un peu plus de deux tiers se trouvent dans cette commune. La commune de Delmas vient en deuxième position, accueillant 31% des PDI dans la capitale.

Les quartiers Bois Verna et Bas Peu de Chose dans la commune de Port-au-Prince sont les deux premiers quartiers d'accueil des PDI, avec 14% des PDI de la capitale qui sont accueillis dans ces deux quartiers.

Figure 28. PDI en site dans la ZMPP



En moyenne, un site dans la ZMPP accueille 1 564 PDI (contre 1 153 au Round 8). La moyenne du nombre de PDI par site a ainsi fortement augmenté.

Au début des déplacements importants dans la ZMPP, en 2022, les PDI étaient plus souvent accueillis en famille d'accueil qu'en site : à la fin de l'année 2022, seulement un quart des PDI résidaient en site. Un an plus tard, fin 2023, la situation s'était inversée, avec la majorité des PDI résidant désormais en site (58%). Cette tendance a continué en 2024 et actuellement, 65% des PDI résident dans des sites (voir figure 29).

L'insécurité grandissante limitant les options de lieux où se réfugier dans la capitale auprès des proches (de moins en moins de quartiers offrent un sentiment relatif de sécurité), le manque de ressources des familles d'accueil pour accueillir les PDI pendant une durée relativement longue et la détérioration de la cohésion sociale en sont les principales raisons.

Figure 29. Evolution des proportions des PDI en famille d'accueil vs en site de 2022 à 2024

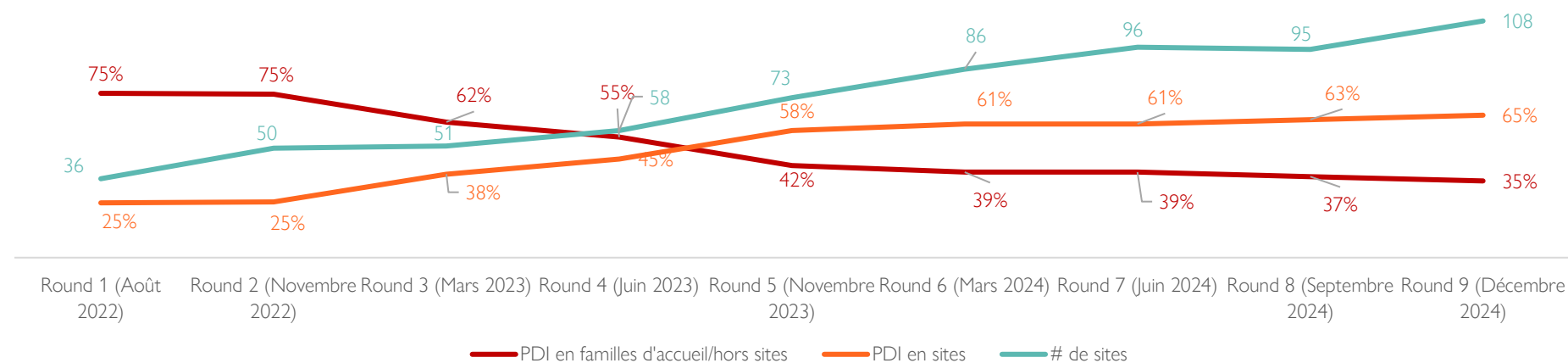


Figure 30. Types de site dans la ZMPP

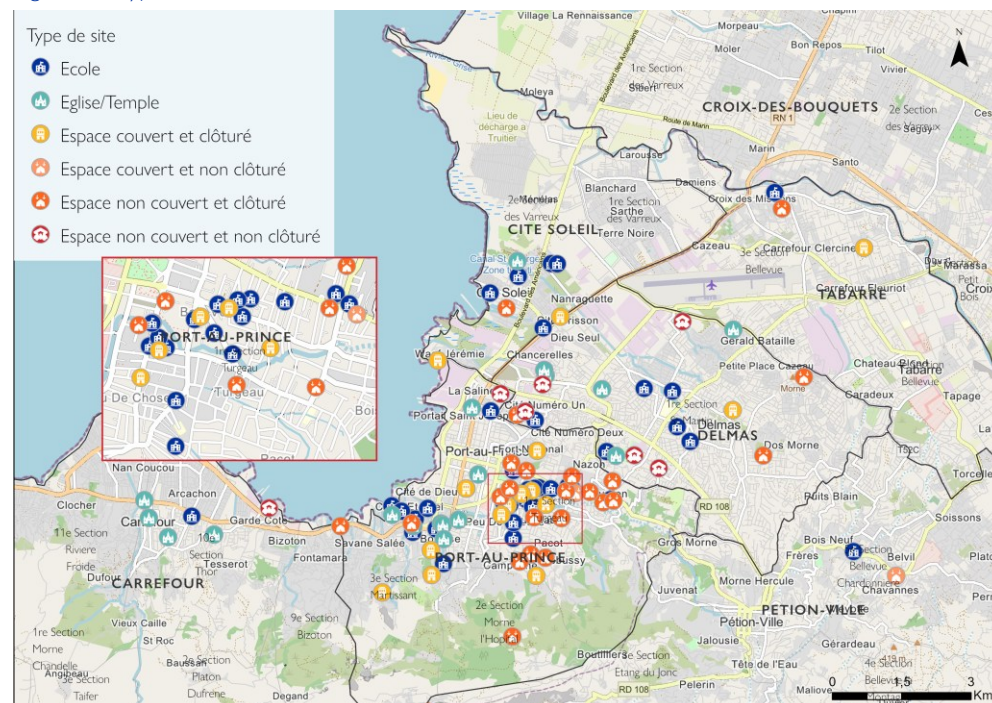


Figure 31. PDI par type de site dans la ZMPP

Types des sites	# des sites	# des PDI en sites	% des PDI en sites
Ecole	43	73806	43%
Espace non couvert et clôturé	23	34193	20%
Espace non couvert et non clôturé	7	21435	13%
Espace couvert et clôturé	15	20131	12%
Eglise/Temple	18	18212	11%
Espace couvert et non clôturé	2	1100	1%
TOTAL	108	168 877	100%

Parmi les PDI en site dans la capitale, 43% sont accueillis dans des écoles. Par ailleurs, 33% sont accueillis dans des espaces non couverts et sont exposés à des risques de protection et de sécurité ainsi qu'aux aléas climatiques.

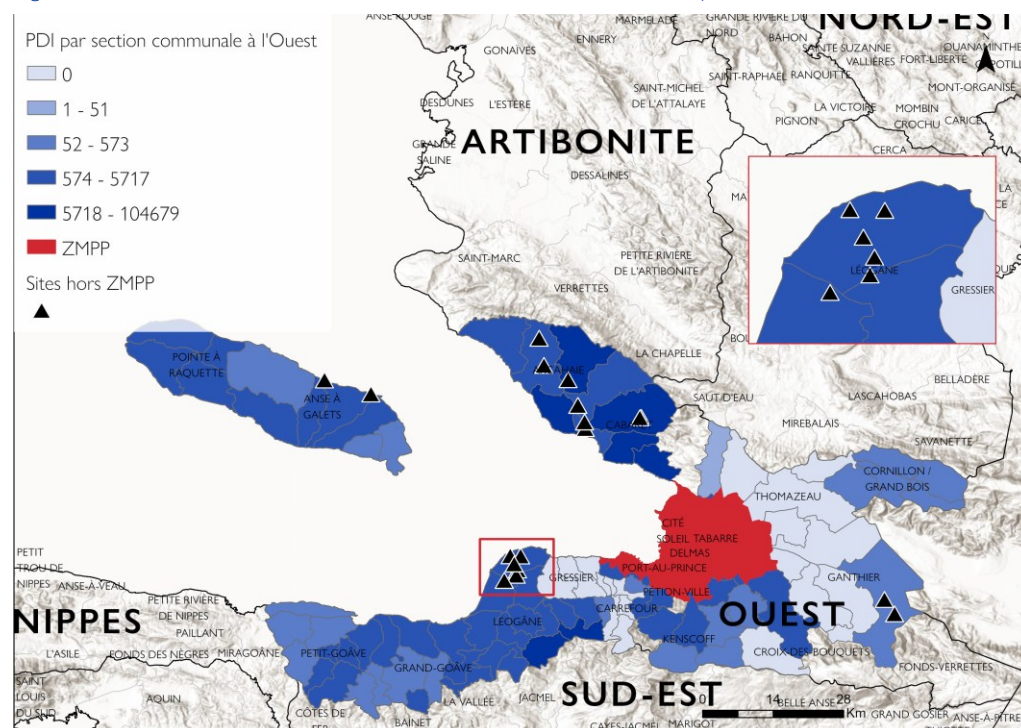
FOCUS SUR LES COMMUNES DE L'OUEST HORS ZMPP



Figure 33. PDI par communes d'accueil hors ZMPP dans l'Ouest

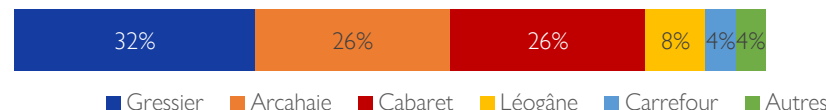
Communes	# de ménages déplacés internes	# de Personnes Déplacées Internes	% de PDI	# de sites
Léogâne	9208	45106	31%	6
Cabaret	6542	37131	26%	2
Arcahaie	4914	28764	20%	6
Grand-Goâve	1622	11718	8%	0
Petit-Goâve	1677	9403	6%	0
Pointe à Raquette	1019	5229	4%	0
Anse à Galets	639	3736	3%	2
Kenscoff	376	1839	1%	0
Carrefour	195	961	1%	0
Cornillon / Grand Bois	180	804	1%	0
Ganthier	112	422	<1%	2
Autres communes	65	278	<1%	0
TOTAL	26 549	145 391	100%	18

Figure 32. Lieux d'accueil des PDI dans les zones hors ZMPP dans le département de l'Ouest



Plus de 145 000 personnes sont déplacées internes dans les zones situées dans le département de l'Ouest hors de la ZMPP, une augmentation de 109% comparativement au round 8. Cette augmentation est principalement due aux violences armées survenues durant le mois d'octobre 2024 dans la commune d'Arcahaie. Cette commune est la deuxième commune de provenance des PDI accueillis dans les communes de l'Ouest hors de la capitale, après Gressier.

Figure 34. Communes de provenance des PDI vivant dans les zones de l'Ouest hors ZMPP



FOCUS SUR LE GRAND SUD



398 016

Personnes déplacées
internes

88 388

Ménages déplacés
internes



+26%

Augmentation du nombre de PDI,
comparativement au Round 8



100%

des PDI en famille
d'accueil/hors site

Figure 35. Lieux d'accueil des PDI dans le Grand Sud

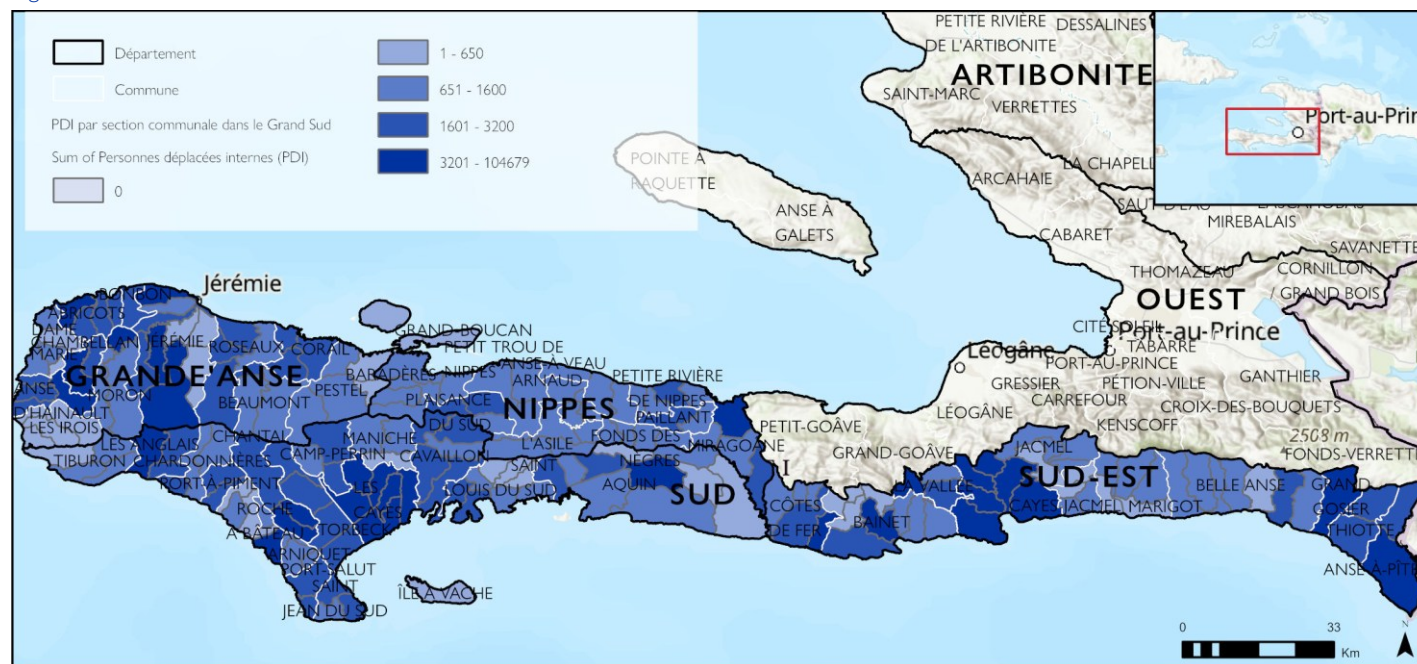
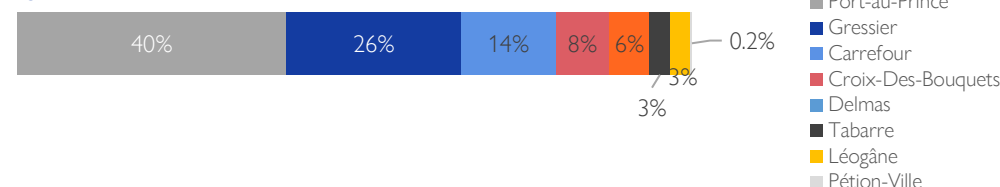


Figure 36. Communes de provenance de PDI vivant dans le Grand Sud



Le nombre de PDI dans les 4 départements du Grand Sud a augmenté de 26% par rapport au Round 8. L'augmentation la plus importante a été observée dans le Sud-Est, principalement à la suite d'arrivées de personnes venues de la capitale après les violences généralisées qui y sont survenues durant le dernier trimestre de 2024. Il est à souligner que les arrivées des personnes venant de la capitale ont été moindre cette fois comparativement à celles qui s'étaient produites entre avril et juin 2024 suite aux violences généralisées dans la ZMPP pendant ces mois.

FOCUS SUR L'ARTIBONITE



84 719

Personnes déplacées
internes

18 876

Ménages déplacés
internes

+90%

Augmentation du nombre de PDI,
comparativement au Round 8

96%

des PDI en familles
d'accueil / hors sites

4%

en sites

16

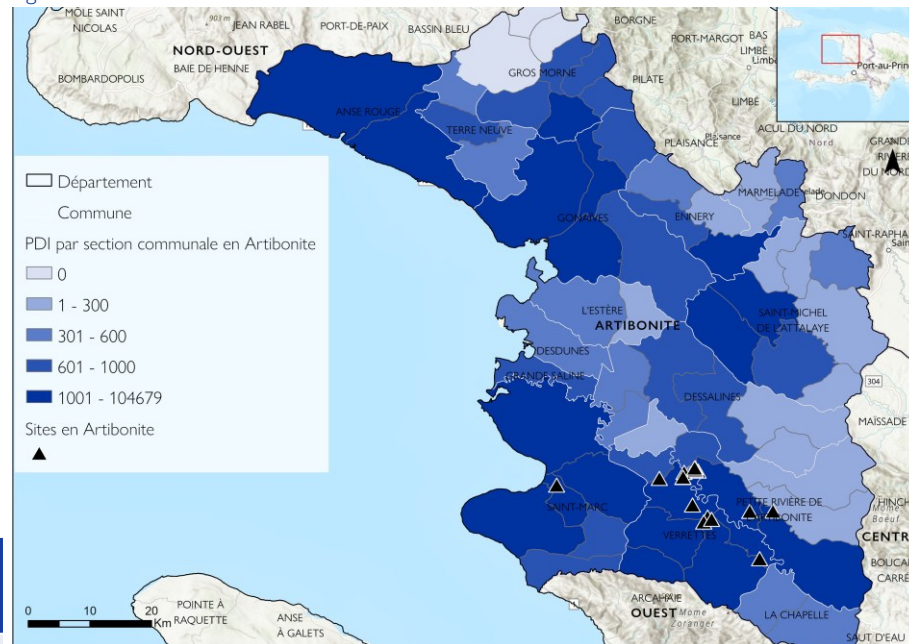
sites

(13 sites de plus
qu'au round 8)

Figure 38. Nombre de PDI par commune d'accueil dans l'Artibonite

Communes	# de ménages déplacés internes	# de PDI	% de PDI	# de sites
Verrettes	5 647	26 865	32%	8
Saint-Marc	3 182	15 029	18%	1
Gonaïves	2 156	9 745	12%	0
Saint-Michel de l'Attalaye	1 625	6 880	8%	0
Petite Rivière de l'Artibonite	1 417	5 492	6%	7
Anse Rouge	1 062	5 310	6%	0
Gros Morne	928	4 497	5%	0
Dessalines	970	2 914	3%	0
Ennery	506	2 530	3%	0
Terre Neuve	578	1 643	2%	0
Marmelade	190	950	1%	0
Grande Saline	222	889	1%	0
La Chapelle	170	850	1%	0
L'Estère	123	625	1%	0
Desdunes	100	500	1%	0
TOTAL	18 876	84 719	100%	16

Figure 37 Lieux d'accueil des PDI dans l'Artibonite

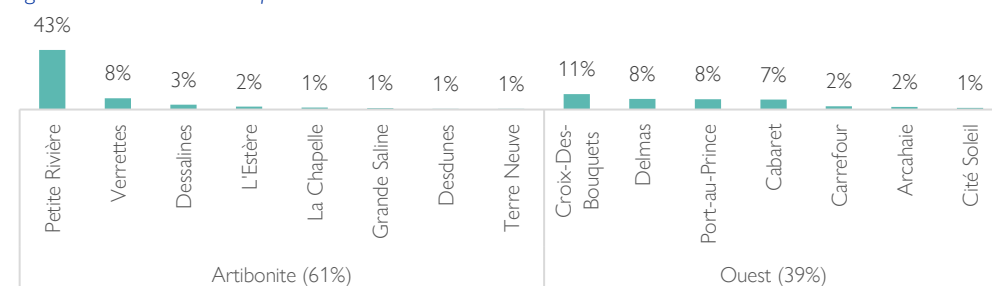


Le nombre de PDI dans l'Artibonite a quasiment doublé entre les rounds 8 et 9, passant de 44 566 à 84 719, soit une augmentation de 90% due principalement aux attaques survenues dans les communes de Saint Marc et de Petite Rivière durant le dernier trimestre de 2024 (voir ETT [49.1](#) et [54](#)).

L'Artibonite est le seul département du pays où les PDI ne proviennent pas en majorité de l'Ouest.

Dans ce département, 61% des PDI ont fui des zones situées dans le même département et 39% sont venus de l'Ouest. La commune de Petite rivière constitue la provenance de 43% des PDI de l'Artibonite.

Figure 39. Communes de provenance des PDI vivant dans l'Artibonite



FOCUS SUR LE CENTRE



67 608

Personnes déplacées
internes

13 846

Ménages déplacés
internes



+30%

Augmentation du nombre de PDI,
comparativement au Round 8



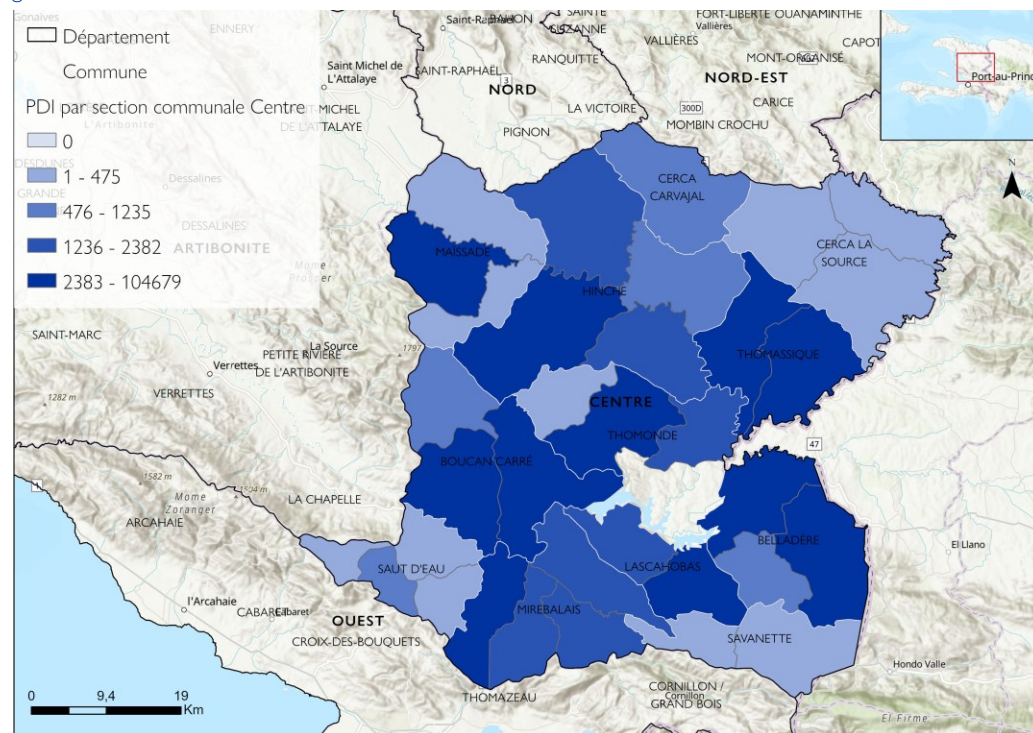
100%

des PDI en famille
d'accueil/hors site

Figure 40. PDI par communes d'accueil dans le Centre

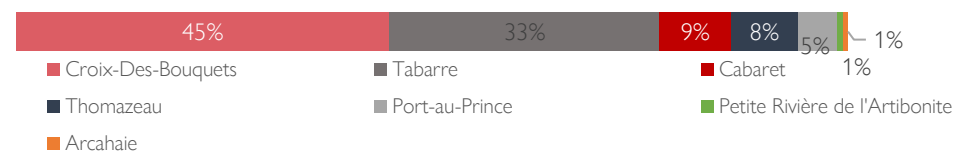
Communes	# de ménages déplacés internes	# de Personnes Déplacées Internes	% de PDI
Belladère	3757	18785	28%
Boucan Carré	1994	9970	15%
Hinche	1530	7530	11%
Mirebalais	1500	7500	11%
Lascahobas	1300	6500	10%
Thomassique	1240	6200	9%
Thomonde	948	4740	7%
Maïssade	874	3111	5%
Saut d'Eau	280	1400	2%
Cerca Carvajal	200	1000	1%
Cerca La Source	172	641	1%
Savanette	51	231	0%
TOTAL	13 846	67 608	100%

Figure 41. Lieux d'accueil des PDI dans le Centre



Belladère est la première commune d'accueil des PDI dans le Centre, avec près d'un tiers des PDI de ce département qui y vivent (28%). La quasi-totalité des PDI du Centre est venue de l'Ouest notamment des communes de Croix-Des-Bouquets (45%) et Tabarre (33%).

Figure 42. Communes de provenance des PDI vivant dans le Centre



FOCUS SUR LE GRAND NORD



84 047
Personnes déplacées
internes

14 815
Ménages déplacés
internes

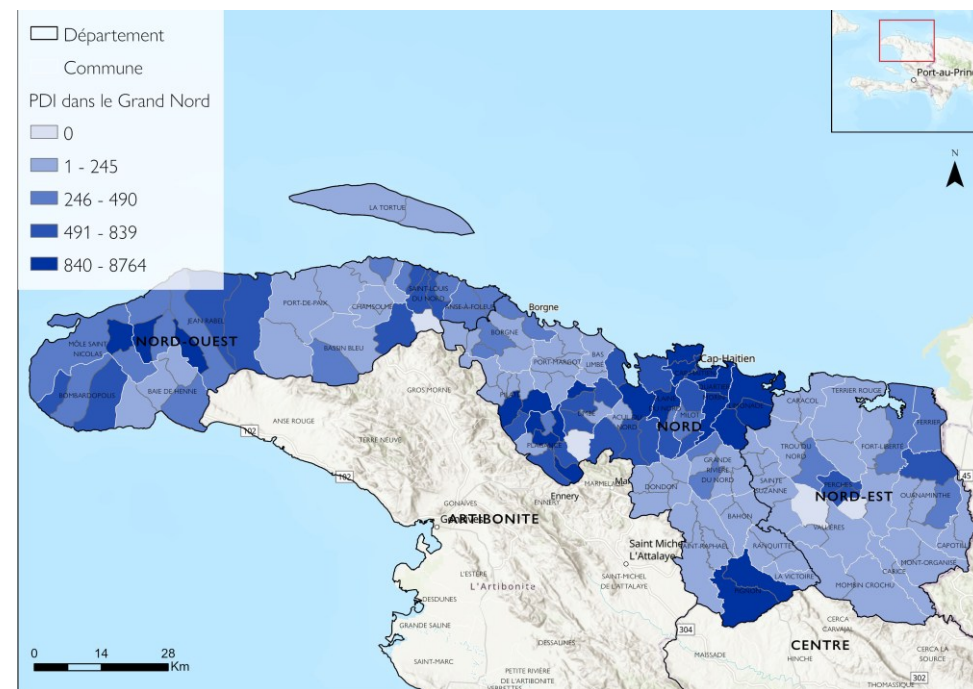


100%
des PDI en famille
d'accueil/hors site



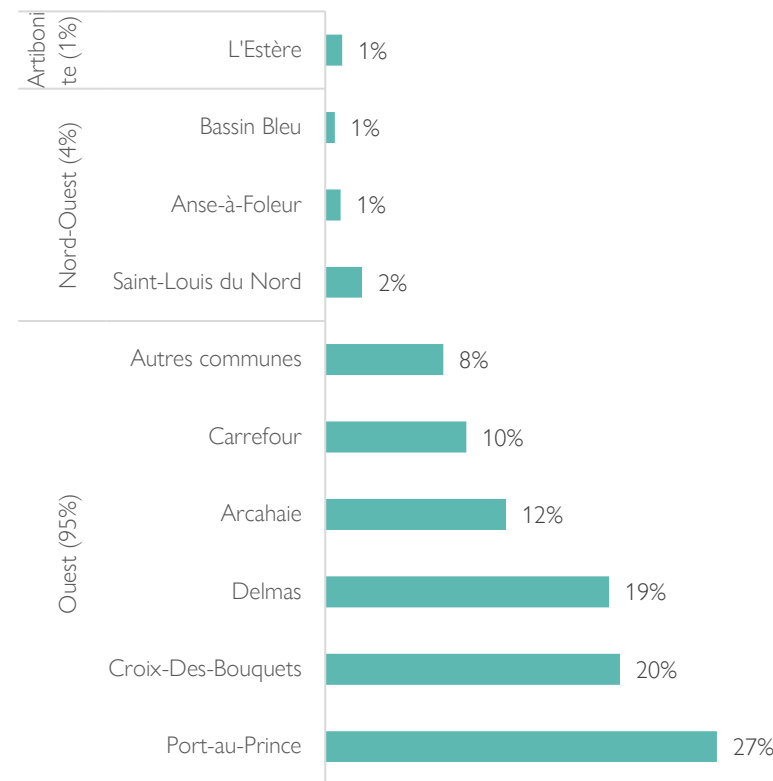
+61% Augmentation du nombre de PDI,
comparativement au Round 8

Figure 43. Lieux d'accueil des PDI dans le Grand Nord



Le Grand nord a connu une augmentation de 61% du nombre de PDI qui y sont accueillis. Ces derniers sont dans leur vaste majorité (95%) venus du département de l'Ouest, en particulier de la capitale du pays. En effet, 95% des PDI dans les départements du Grand Nord sont venus de l'Ouest, et 81% sont précisément de la capitale.

Figure 44. Communes de provenance des PDI vivant dans le Grand Nord



RETOURNÉS ANCIENNEMENT PDI



Figure 45. Lieux de retour



Figure 46. Personnes retournées par département

Zones de retour	# de ménages retournés	# de personnes retournées	% de personnes retournées
Ouest ZMPP	4 663	21 230	30%
Ouest Hors ZMPP	3 299	17 352	25%
Sud	3 468	13 893	20%
Artibonite	1 874	8 653	12%
Grande'Anse	810	3 275	5%
Centre	648	3 240	5%
Nord-Ouest	607	2 006	3%
Nord	76	380	1%
Nord-Est	0	0	0%
Sud-Est	0	0	0%
Nippes	0	0	0%
TOTAL	15 445	70 029	100%

Figure 47. Top 5 des communes de retour

Communes	Départements	# de ménages retournés	# de personnes retournées	% de personnes retournées
Tiburon	Sud	2 542	10 011	14%
Arcahaie	Ouest	1 623	9 527	14%
Croix-Des-Bouquets	Ouest	1 638	7 070	10%
Port-au-Prince	Ouest	1 394	6 779	10%
Cabaret	Ouest	1 250	6 500	9%

Les collectes des données ont identifié 70 029 personnes qui étaient déplacées internes et qui sont retournées dans leur lieu de provenance (7% de plus qu'au Round 7), notamment dans la commune d'Arcahaie qui avait subi des attaques en octobre 2024, poussant des milliers de personnes à se déplacer. Plusieurs personnes ayant fui leur résidence dans cette commune y sont retournées. Au total, cette commune compte 9 527 personnes retournées (14% des retournés du pays). La commune de Tiburon dans le Sud accueille aussi un nombre important de retournés (14%). Cette commune a subi en 2023 des attaques armées de gangs* avant qu'une accalmie revienne et que les populations qui avaient fui leur résidence y retournent.

Il est cependant important de noter que ces retours, notamment dans la ZMPP, ne peuvent pas être considérés comme durables pour le moment. Il s'agit de retours circonstanciels et très fragiles vu la situation sécuritaire toujours volatile. La DTM continuera de suivre les tendances de retours ainsi que leur durabilité.

* <https://lenouvelliste.com/article/245873/demantelement-de-gangs-19-presumes-bandits-abattus-a-tiburon>

MÉTHODOLOGIE

La Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) et la matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'OIM mènent depuis août 2022 des évaluations périodiques des lieux accueillant les populations déplacées afin de fournir les informations de base sur la situation de déplacement ainsi que les conditions de vie et besoins des populations déplacées. L'objectif est d'orienter les stratégies de réponse à la situation de déplacement, autant les réponses humanitaires que les programmes de solutions durables à cette situation.

Les données sont collectées à travers des observations directes ainsi que des interviews auprès d'informateurs clés au niveau géographique le plus bas qui est le quartier dans la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPP), et la section communale en dehors de la ZMPP.

En raison des défis sécuritaires, certaines interviews peuvent se faire à distance avec les informateurs clés. Durant les collectes des données du round 9, un total de 3 779 informateurs clés ont été interviewés dans les 1 078 localités évaluées. Parmi ces localités, 87% ont été évaluées à travers des interviews sur terrain (voir figure 48 ci-contre), pendant que 13% ont été évaluées par téléphone.

Limites :

Les informations collectées sont des estimations fournies par les informateurs clés pour leurs communautés. Afin d'obtenir les meilleures estimations possibles (les plus proches de la réalité), les évaluations sont conduites au niveau géographique le plus bas et les informateurs clés interviewés sont les personnes ayant les meilleures connaissances de leurs communautés (voir la figure 49).

1 078
Localités évaluées

3 779
Informateurs clés interviewés

Figure 48. Lieux d'interviews conduites sur terrain avec les informateurs clés durant le Round 9

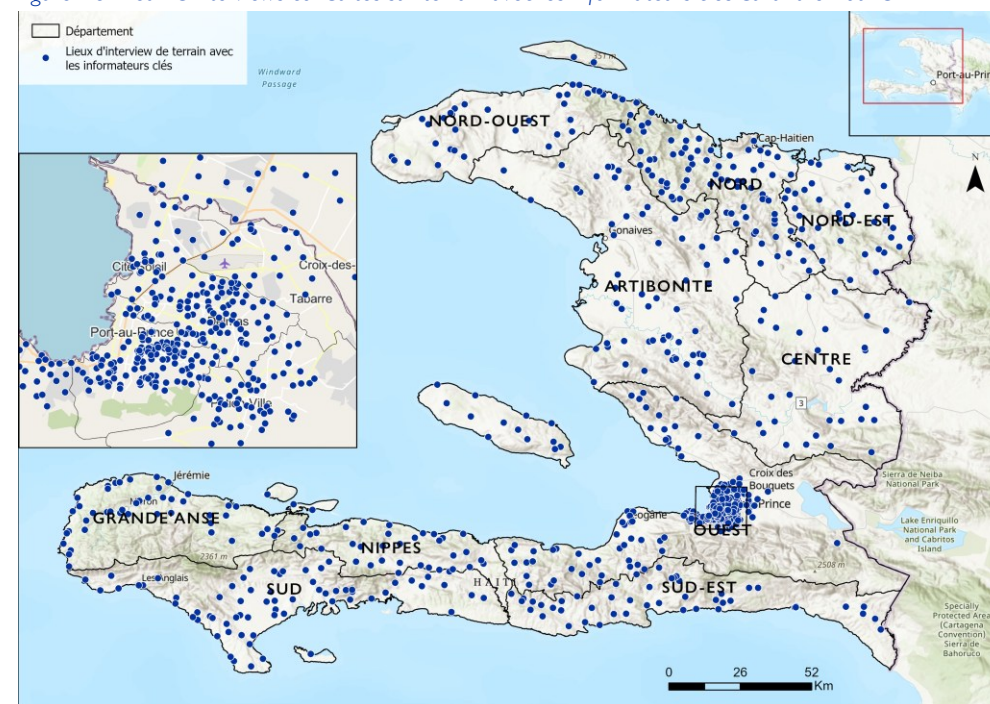
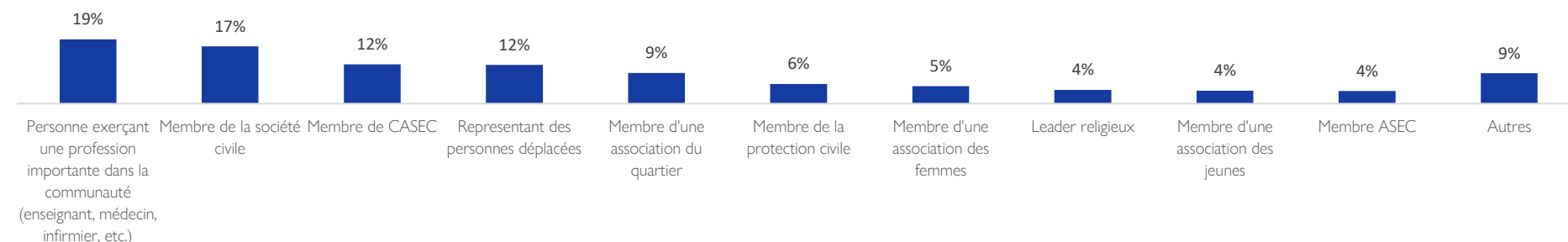


Figure 49. Profils des informateurs clés interviewés durant le Round 9



En plus de ce rapport, d'autres produits d'information sont disponibles pour renforcer la compréhension de la situation de déplacement en Haïti :

- ✓ Le jeu de données détaillées du round 9 <https://iomdtmhaiti.info/42k4PLc>
- ✓ Le jeu des données synthétisées du round 9 <https://iomdtmhaiti.info/40gWLZ1>
- ✓ Une carte interactive <https://iomdtmhaiti.info/3Tttljr>
- ✓ La liste des sites spontanés <https://iomdtmhaiti.info/427hvFn>

Disclaimer: Cette publication a été cofinancée par l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'OIM et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'Union européenne.

Copyright: © OIM 2024 Licence accordée à l'Union européenne sous conditions.



DTM.IOM.INT/Haïti



dtmhaiti@iom.int

Décembre 2024